

« Fusillés pour l'exemple. Les fantômes de la République »

(Hôtel de Ville de Paris, 15 janvier-22 mars 2014)

Dimitri Chavaroché

Le 1^{er} octobre 2013, la Commission du centenaire présidée par Antoine Prost rendait un rapport au président de la République concernant les fusillés français de la Première Guerre mondiale. En exposant toute la complexité de la question des fusillés pour l'exemple, ce rapport propose des pistes pour ne pas laisser ces hommes au banc de la mémoire nationale au moment où s'ouvre le centenaire de la guerre. Cette exposition s'inscrit donc dans une démarche d'historicisation à la fois des fusillés pour l'exemple de la Grande Guerre et des enjeux de mémoire nés après guerre à propos de leur sort, encore vivaces aujourd'hui. Parmi les nombreuses manifestations et expositions se déroulant dans le cadre du centenaire dans la capitale, cette exposition sur les fusillés pour l'exemple bénéficie d'une centralité toute particulière en se situant dans les murs de l'Hôtel de Ville de Paris. Traiter ce sujet dans ce lieu éminemment politique est un symbole fort de prise en main politique de la question des fusillés pour l'exemple par la municipalité socialiste. Cependant, il est notable, et regrettable, que la médiatisation de cette exposition reste très faible.

Le visiteur est accueilli par des silhouettes d'hommes sur fond noir, des fusillés. Intitulée « Les fantômes de la République », cette première œuvre renvoie directement au titre programmatique de l'exposition. Elle annonce la présence constante, même en creux, de ces hommes dans la mémoire collective depuis la guerre. L'exposition nous fait ainsi emprunter un itinéraire qui débute avec la guerre, pour s'achever sur des questions et des considérations actuelles sur les fusillés, et plus largement sur l'histoire et la mémoire.

L'exposition plonge tout d'abord dans l'univers de la guerre de tranchée abordée sous l'angle du caractère industriel de la Grande Guerre et des dégâts causés sur l'espace et sur les hommes. On entre alors dans le cœur du sujet, en présentant les mécanismes de condamnation et d'exécution des soldats dans l'armée française. La justice militaire exceptionnelle et répressive s'affirme dès le début de la guerre et rend compte des difficultés de l'armée française à assurer la discipline dans ses rangs et à assumer ses échecs militaires. La description du rituel, du cérémoniel, manifeste la dimension d'exemplarité et le sens coercitif attribués par les autorités militaires aux exécutions. De fait, le soldat est fusillé après la lecture de la sentence, au nom du peuple, face à la troupe qui défile ensuite devant sa dépouille. Seize cas individuels de fusillés, éparpillés tout au long de l'exposition, montrent la grande diversité des situations et rappellent aux visiteurs que l'on traite d'hommes aux parcours singuliers. La situation française est ensuite mise en perspective avec la situation

dans les autres armées belligérantes. Toutes ne sont pas égales dans la répression et dans les moyens de coercition. Ces différences ne dépendent pas des régimes politiques en place. Ainsi, l'armée allemande fusille moins que l'armée française, et est plus souple dans l'application des peines notamment en ce qui concerne le prolongement abusif des permissions par les soldats. Après une approche de l'exposition d'abord très qualitative, une chronologie clarifie l'évolution et l'ampleur des exécutions dans le contexte des batailles et de la mort de masse. Pour l'armée française, ces exécutions ne sont qu'une composante de l'arsenal répressif dont elle dispose pour faire respecter l'ordre dans ses rangs et pour punir. Les bagnes militaires étaient également un moyen pour l'armée de se débarrasser de ses mauvais éléments. Face aux mutineries de 1917, la justice militaire a dû répondre dans l'urgence. La répression a pris différentes formes et n'a pas envoyé aux poteaux d'exécution l'ensemble des condamnés des conseils de guerre.

La seconde partie est axée sur la mémoire et le traitement politique et artistique des fusillés, de l'après-guerre à nos jours. Elle tourne autour d'une installation centrale. Un espace fermé et blanc : au centre, un poteau transparent en plexiglas sur lequel tournent des noms de fusillés. Il est proposé au visiteur de s'arrêter sur le travail de Chloe Dewe Mathews, *Shot at Dawn*, des clichés contemporains de lieux à l'aube où ont été fusillés des soldats britanniques et français. Le lien passé-présent est alors très fort, les titres des clichés correspondent aux dates des exécutions qui ont eu lieu dans le paysage photographié. Ce chemin mémoriel mène à la question de la réhabilitation des soldats fusillés. Les fusillés n'ont jamais été un tabou en France. Les anciens combattants ainsi que des associations comme la Ligue des droits de l'homme ont soutenu des causes de fusillés dès l'immédiat après-guerre. Les arts, dès l'entre-deux-guerres, puis dans les années 1950 notamment avec le film *Les sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick, ont participé au « rejeu » mémoriel autour des fusillés, selon l'expression de Nicolas Offenstadt. La question des fusillés reste actuelle, que ce soit en France ou à l'étranger comme au Royaume-Uni. Elle reste un enjeu mémoriel, dans lequel s'est investi le politique à différents niveaux aussi bien local que national. Faut-il réhabiliter l'ensemble des fusillés ? Comment entretenir localement la mémoire de ces hommes et plus largement intégrer le phénomène des exécutions dans les parcours de tourisme mémoriel ? Les fusillés restent également un terreau de réflexion et de travail chez les artistes, sculpteurs, plasticiens ou photographes contemporains. Ils font partie du quotidien des familles qui ont dû vivre avec ce stigmata. C'est encore un vaste champ d'étude pour les chercheurs. En guise d'ouverture plus que de conclusion, le lien entre histoire et mémoire est directement questionné en laissant la parole à l'historien Laurent Avezou et aux visiteurs.

Cette exposition prend à bras le corps un sujet complexe et a le mérite de le traiter en profondeur. Le but affiché et, à mon sens, réussi de ce projet, est d'aller par-delà les idées reçues et les amalgames concernant les fusillés. Le parcours proposé est celui d'une réflexion. Il décortique la question des fusillés en rendant palpable ses enjeux historiques, historiographiques et mémoriels. Dense, elle n'en reste pas moins accessible à un très large public jeune ou profane. En effet, son plus grand mérite réside dans sa clarté et son réel souci de contextualisation des faits présentés. Elle s'appuie sur les dernières avancées historiographiques et laisse largement la parole

aux spécialistes des questions traitées, comme par exemple les bagnes militaires par Valériane Milloz.

Le fond est soutenu par une démarche muséale audacieuse. L'exposition se veut à la croisée de l'Histoire, de la mémoire et de l'art. La muséographie est originale parce qu'elle place le visiteur au cœur des installations artistiques. La première salle fait déambuler le visiteur dans un décor aux lignes cassées, dont la mise en scène pose une ambiance de chaos. On retrouve ce procédé à plusieurs reprises. Une installation met en joue le visiteur par six fusils avec en toile de fond un drapeau français. Devons-nous nous placer dans la peau des soldats pour comprendre leur situation ? Faire appel à une mise en scène est-il simplement un moyen de ne pas alourdir le parcours en description et explication ? En fin d'exposition, la place est laissée aux artistes qui ont investi le champ des fusillés de la Grande Guerre. L'intérêt est alors de présenter la multiplicité des façons d'envisager et de s'approprier un phénomène ou un événement. Cependant, ce mélange ne vient pas fausser le discours soutenu ni gêner sa compréhension étayée par des attendus plus classiques et descriptifs telles des vitrines disposant d'objets d'époque, des costumes, des armes, des photos et des illustrations. Des cartouches « Le saviez-vous ? » viennent éclairer un point précis ou corriger un amalgame, et faire des pauses utiles dans le récit.

Au-delà des fusillés, c'est une réflexion sur l'histoire et la mémoire que nous propose cette exposition. Elle soulève la question de la construction et de la prégnance des mythes, de l'utilisation sociale et politique de l'histoire et du rôle des historiens professionnels ou amateurs dans l'élaboration d'un discours sur le passé.

Dans une démarche plus pédagogique que dénonciatrice des horreurs de la guerre, dont les fusillés pour l'exemple, ces fantômes de la République, constitueraient un pan, cette exposition ne porte pas de jugement mais cherche à comprendre.